

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 01190

Numéro SIREN : 832 039 648

Nom ou dénomination : HOLDING MONTAGNE CENTRE FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2018 sous le numéro de dépôt 19127

HOLDING MONTAGNE CENTRE FRANCE

Société par actions simplifiée

Au capital de 9 046 200 euros

Siège social : 7 Place de Jaude,

63000 CLERMONT FERRAND

832 039 648 RCS CLERMONT-FERRAND

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL STRATEGIQUE

DU 17 AVRIL 2018

Le douze octobre deux mil seize

A onze heures.

Au siège social, s'est réuni le Conseil Stratégique, sur la convocation de son Président, faite conformément aux dispositions statutaires.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Nicolas MERINDOL, Président
- Monsieur Alain VEDRINE, membre du Conseil Stratégique
- Monsieur Daniel POUZADOUX représentant la FONDATION ALEXANDRE ET MARGUERITE VARENNE POUR LA PRESSE ET LA COMMUNICATION, membre du Conseil Stratégique,
- Madame Soizic BOUJU, membre du Conseil Stratégique.

Chaque membre du Conseil Stratégique et chaque personne assistant à la réunion, émargent le registre de présence.

Monsieur Nicolas MERINDOL préside la séance et le secrétariat est confié à Monsieur Alain VEDRINE.

Le bureau ainsi constitué constate que le Conseil réunit la présence effective de plus de la moitié des membres du Conseil Stratégique, et que par conséquent, il peut valablement délibérer.

Puis, il est passé à l'ordre du jour de la présente réunion, lequel est le suivant :

- Démission d'un membre du conseil stratégique
- Nomination d'un directeur général.

✓

A

PREMIERE DECISION

Le conseil stratégique prend acte de la démission de Madame Edith CAILLARD de ses fonctions de membre du conseil stratégique à compter de ce jour et décide de ne pas procéder à son remplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME DECISION

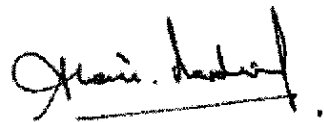
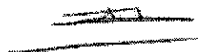
Sur la proposition du Président, le conseil stratégique décide de nommer Monsieur Alain VEDRINE domicilié à CLERMONT-FERRAND (63100) – 45 Rue du Clos Four, en qualité de Directeur Général à compter de ce jour pour la durée restant à courir de son mandat de membre du conseil stratégique.

Monsieur Alain VEDRINE disposera des mêmes pouvoirs que le Président de la société. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers à l'égard desquels il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société et dans la limite de l'objet social.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président et un membre du Conseil Stratégique ont signé, après lecture, le présent procès-verbal.



COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le Président